

Édito

Michel AUDIFFREN

Président du Réseau national des MSH



Après avoir réfléchi sur leur positionnement stratégique au sein des Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), puis au sein des initiatives d'excellence (IDEX) et maintenant au sein des Communautés d'Universités et Etablissements (COMUE), les Maisons des Sciences de l'Homme (MSH) vont bientôt avoir à se positionner dans le nouveau découpage des régions.

Actuellement, vingt-deux MSH quadrillent le territoire national : 14 régions sont couvertes par une seule MSH, 2 régions rassemblent trois MSH (Île-de-France et Rhône-Alpes), 1 région regroupe deux MSH (Provence-Alpes-Côte-D'azur) et 4 régions ne possèdent pas de MSH (Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Limousin, Picardie). Même si elle est loin de son aboutissement et qu'elle mettra certainement plusieurs années à être mise en œuvre, la réforme territoriale va conduire inexorablement à un partage ou à une extension de territoire pour certaines MSH. Plusieurs rapprochements ont d'ailleurs déjà été fortement suggérés : MSH Bretagne et MSH Ange-Guépin, MSHS Poitiers et MSH Val-de-Loire, MSH Dijon et MSHE Claude Nicolas Ledoux. Cette nouvelle problématique qui va bien au-delà des politiques de site est à prendre très au sérieux par le Réseau National des MSH. Il me paraît important que son comité directeur entreprenne une réflexion de fond sur cette question afin d'étudier les différentes conséquences et modalités de rapprochement possibles.

Malheureusement, je ne pourrai pas mener ce dossier important pour le Réseau National des MSH car mon deuxième mandat de président s'achève en juin 2014. Avant de quitter cette grande famille, j'ai essayé de mettre en place un mode de fonctionnement et des outils (secrétaires généraux chargés de mission, regroupement des personnels à la FMSH, réseaux de plateformes technologiques, base de données sur les axes thématiques des MSH, appels à projets interdisciplinaires inter-MSH, grille d'indicateurs sur les activités des MSH) qui je l'espère permettront au réseau de mieux faire face à ces grandes réformes du futur proche. Ces quatre années à la tête du réseau m'ont ouvert à de nouvelles problématiques, à de nouvelles méthodologies et à de nouveaux défis. Je ressors enrichi de cette expérience et crois profondément aux valeurs mutualistes et collaboratives du réseau des MSH qui contrebalancent les excès d'un système de l'enseignement supérieur parfois trop basé sur la compétition.

Michel AUDIFFREN

Sommaire

Les actualités du réseau

2-3

Présentation d'une plateforme

IntelEspace MSH Clermont-Ferrand

4-5

Retour d'expérience sur un projet soutenu par une MSH

Projet IRF - ISH Lyon

6-7

Le mot clé du semestre

Open Access

8

Coup de projecteur sur

MSH Ange-Guépin

9-11

Rencontre avec...

Marie-Eve Joël et Ludivine Gendre

SHARE France

12-15

Présentation d'un ERIC

DARIAH

16-17

Valorisation de la recherche dans les MSH

Projet VEODIS-3D - MSH

Clermont-Ferrand

18-19

Les MSH à l'international

MESHs Lille

20-23

Retour sur

Réunion Métier documentalistes / archivistes

La réunion métier « documentalistes/archivistes » des MSH s'est tenue **les 19 et 20 mai 2014** à l'ISH de Lyon.

14 MSH étaient représentées sur **17 MSH** possédant un service de documentation.

3 intervenants se sont succédés : Bertrand Müller, chercheur au Centre Maurice Halbwachs, Nicolas Larrousse, responsable du pôle archivage à long terme du TGIR Huma-Num et Serge Bauin, membre de la CO-MUE Sorbonne Paris Cité et chargé de mission à la DIST du CNRS. De nombreux et riches échanges avec l'assistance ont eu lieu.

B. Müller en qualité d'historien des archives a présenté les conséquences du passage au numérique sur les archives en SHS. Selon lui, se pose la question de la conservation et de la normalisation des documents. Une stratégie de maîtrise des flux de données doit être définie. Le paradigme traditionnel de la publication doit également être rediscuté.

N. Larrousse est intervenu pour rappeler qu'il existe une multitude de données de la recherche qui sont constituées de façon très différente : il est nécessaire de les sauvegarder dans un premier temps puis de les pérenniser sur le long terme.

La TGIR Huma-Num (<http://www.huma-num.fr>), propose des espaces de stockage pour de gros volumes s'appuyant sur les ressources du CCIN2P3 (<http://cc.in2p3.fr/>) et un service d'archivage à long terme en lien avec le CINES (<http://www.cines.fr>) : ces services sont à la disposition des MSH, qui sont des partenaires privilégiés de la TGIR Huma-Num. Il a rappelé l'importance de bien documenter les données afin de les comprendre lors de leur exploitation. La question des formats et de leurs évolutions oblige à une veille sur le long terme afin de ne pas perdre trop de données qui deviendraient illisibles dans le temps. La promotion de bonnes pratiques est une étape indispensable à l'archivage pérenne.

Serge Bauin a fait un exposé sur le libre accès à la littérature scientifique. Il a présenté un panorama des pratiques européennes en matière d'« open access ». De nouvelles pratiques de publication dans des journaux en ligne avec des critères de sélection minimalistes remettent en question la définition traditionnelle des revues.

Enquête du GIS réseau national des MSH sur les activités de recherche et de valorisation des MSH en 2013

Ces dernières années les activités de valorisation au sein des MSH ont pris un grand essor, sans doute en raison de l'intérêt croissant de la société pour les Sciences humaines et sociales.

On a pu voir lors du salon de la valorisation Innovatives SHS organisé par le CNRS en **mai 2013**, la forte représentation des MSH, impliquées dans près de **70%** des projets présentés.

Pourtant, à travers les données affichées par les MSH, il est difficile de se faire une idée précise de la part que représentent les activités de recherche et de valorisation.

Il est de l'intérêt du Réseau de mieux montrer et expliquer ce que font les MSH sur le volet de la valorisation, des transferts technologiques et de connaissances. C'est pourquoi, le GIS a décidé de renouveler en **2013** un recensement mieux identifié des actions de recherche et de valorisation. À la vue des informations obtenues difficilement exploitables (données **2012**, déclarée en **2013**), le groupe de travail « valorisation » a été chargé d'améliorer le questionnaire afin notamment d'éviter tout biais d'interprétation.

Ce questionnaire comporte trois volets : descriptif de la MSH, activités de recherche et activités de valorisation. Par cette enquête, l'objectif est d'aller au-delà de données strictement quantitatives (par ex. : nombre d'actions engagées, de logiciels créés, de contrats de prestations ou d'expertises, etc.), pour recueillir des informations plus détaillées, permettant d'identifier la nature des contrats, l'objet des transferts, les types de partenaires publics ou privés concernés, les applications et usages potentiels dans tel ou tel secteur d'activité économique.

Réunion co-organisée par le RnMSH et l'Alliance Athéna

Le Jeudi 10 avril 2014 s'est tenue une réunion co-organisée par le RnMSH et l'Alliance Athéna. Les **22 MSH** étaient représentées par leurs directeurs(rices).

Bertrand Jouve, Directeur adjoint scientifique au CNRS, en charge des infrastructures de recherche en sciences humaines et sociales, a présenté la politique du CNRS concernant les MSH. Le CNRS continuera à soutenir les MSH, notamment par l'ouverture de **13 NOEMI** au **printemps 2014**. Cependant, le CNRS souhaiterait qu'il y ait une meilleure convergence entre les sites et les MSH. Lorsque les MSH seront mal positionnées sur les sites, le CNRS pourrait dans l'avenir se désengager. Les universités et le CNRS doivent mieux collaborer dans la mise en place des communautés d'universités et d'établissements (COMUE) mais les dynamiques sont différentes en fonction de chaque site.

Une réunion a eu lieu **fin avril 2014** dans le but de produire un texte présentant les positions des MSH dans ce nouveau paysage.

Quatre dimensions sont mises en avant afin d'impulser une dynamique :

- L'interdisciplinarité
- Le développement de projets collaboratifs
- La logique de territoire
- Les MSH : lieux de partenariat fort avec les universités et le CNRS avec la possibilité de faire exister les MSH sans mentionner le CNRS. Les MSH seraient le relais des dispositifs de coordination, de structuration nationale, dans une articulation Europe / région.

Les infrastructures de transversalités dans les COMUE doivent être mises en relation avec les MSH. Cette question d'incubation doit s'articuler avec les thèmes forts des régions.

Le côté international des MSH a été abordé, mettant en avant la vocation des MSH à porter des projets collaboratifs avec au moins un pays étranger (un des 5 « i » de la charte du RnMSH).

Françoise Thibault, déléguée générale de l'Alliance ATHENA, a fait un point sur la réunion concernant les MSH et l'ANR. Le calendrier de plan d'action doit sortir au cours de **l'été 2014**. La discussion s'est tenue sur les nouveaux entrants de l'ANR et le contenu de l'appel «Défi 8». L'alliance Athéna a souhaité que les décisions prises dans le cadre de l'ANR puissent prendre en

compte le contexte et l'existence des MSH. La nouvelle feuille de route «infrastructure de la recherche» sera mise à jour en **janvier 2015**. A la suite de cette discussion, chaque directeur(rice) a présenté la situation actuelle de sa MSH au regard de la politique de site dans sa région.

Mise en ligne de la cartographie des axes thématiques des MSH

Découvrez la base de données cartographique des axes thématiques des **22** Maisons des sciences de l'homme (MSH) : <http://rnmsch.msh-vdl.fr/web/login/>

Les MSH sont des lieux de coopération et de mise en œuvre de projets de recherche interdisciplinaires. Réparties sur l'ensemble du territoire français, les **22** MSH sont des acteurs structurants de la recherche en sciences humaines et sociales.

La base de données, réalisée à l'initiative du Réseau national des MSH, a pour vocation de rendre accessibles à tous, les axes thématiques de recherche des **22** MSH.

Un axe thématique participe de l'identité scientifique de la MSH, repose sur la collaboration de chercheurs de la MSH issus de disciplines différentes, se décline en une série de thèmes dont la diversité encourage et accueille un grand nombre de projets de recherche. Il est évolutif et s'inscrit dans une dynamique régionale.

Certaines MSH préfèrent désigner ces axes thématiques sous le terme de «pôle» ou de «thématique prioritaire de recherche».

Ces axes thématiques sont évolutifs, ne sont pas figés, mais évoluent en fonction des contrats quinquennaux des MSH. Ils laissent la place à des axes émergents.

La base de données est régulièrement actualisée par les MSH elles-mêmes pour tenir compte des dernières évolutions thématiques de recherche qui y sont menées.

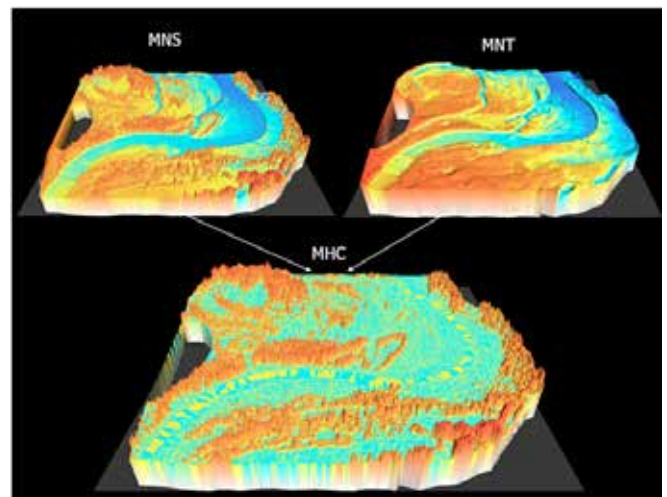
Outre une recherche par mots clés, vous pouvez parcourir cette base de données selon plusieurs itinéraires, grâce aux divers filtres proposés.

La plateforme *IntelEspace*

La thématique spatiale est un axe de recherche commun à plusieurs laboratoires rattachés à la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand (USR 3550). Une volonté forte de développer les compétences en géomatique et de mutualiser l'acquisition d'équipements spécifiques a émergé sous l'impulsion de la MSH et des laboratoires CERAMAC (Centre d'Etudes et de Recherches Appliquées au Massif Central), Géolab (Laboratoire de Géographie Physique et Environnementale) et CHEC (Centre d'Histoire Espaces et Cultures). Grâce au soutien financier de la région Auvergne, du FEDER, de l'université Blaise Pascal et du CNRS, la plateforme INTELESPACE (pour « Intelligence de la donnée spatiale ») est née en 2009 concrétisant cette synergie interdisciplinaire.

Dotée de deux ingénieurs, IntelEspace est donc une plateforme technique consacrée aux recueils et traitement de données spatiales, via la géomatique et les nouvelles technologies associées aux données géolocalisées : Système d'Information Géographique, LiDAR (Light Detection & Ranging) terrestre et aéroporté, analyse d'images, photogrammétrie stéréoscopique et multi-images, acquisition topographique par DGPS, analyse spatiale et géostatistique en 2D/3D.

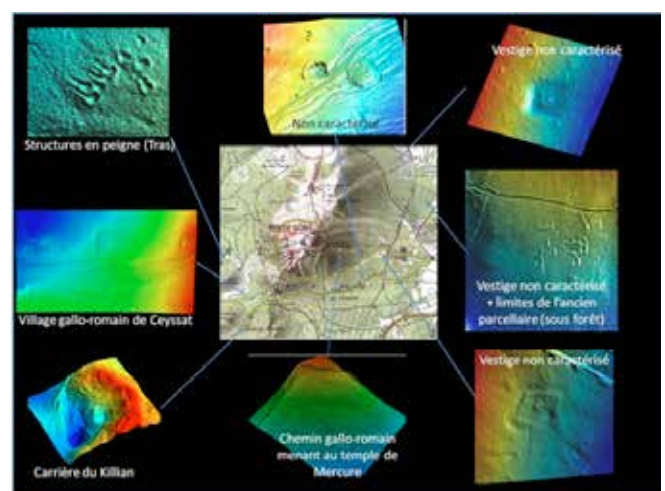
La plateforme est destinée principalement aux chercheurs en archéologie, histoire, géographie et environnement. Elle est en mesure d'accompagner une recherche spatialisée sur l'ensemble du processus de traitement, de la production de données à l'analyse et l'aide à l'interprétation des résultats.



Modèle de hauteur de la végétation alluviale de l'Allier dans la réserve naturelle du Val d'Allier (03). Ce résultat est issu d'un traitement en photogrammétrie stéréoscopique à partir de photographies aériennes numériques de 2009 (programme MSH-Clermont CONSILPOP)



Lancement du drone de la plateforme pour la réalisation de prises de vue aériennes



Détection de vestiges archéologiques dans la partie centrale de la Chaîne des Puys (63) à partir de données LiDAR (Light Detection & Ranging). Programme LIDARCHEO (2013)

Elle vient en soutien des projets scientifiques de la MSH et propose aux différentes équipes de recherche et aux jeunes chercheurs des solutions méthodologiques adaptées à leurs problématiques. Ainsi, depuis 2009, plus d'une quinzaine de projets a fait appel au soutien humain et logistique de la plateforme. Par exemple, Les projets TAKEO (temples d'Angkor), TECHNE et CITADEL dirigés par Marie-Françoise André (UMR Géolab), ont pour objectif de tester l'hypothèse de l'implication des interventions humaines sur la dégradation accélérée du patrimoine bâti lors de phases de restauration ou de mise à jour. Les ingénieurs de la plateforme interviennent dans ces programmes pour mesurer précisément le rythme de l'érosion de la pierre grâce à la lasergrammétrie terrestre courte portée, à la photogrammétrie stéréoscopique et à la photogrammétrie multi-images.



Cartographie et mesure de l'érosion des motifs sculptés des temples d'Angkor (Cambodge) à l'aide d'un laser scanner courte portée (programme Ta Kéo - Dir : M.-F. André)

En parallèle à l'impératif de veille scientifique et technologique inhérente à toute plateforme technique, IntelEspace a aussi une mission de recherche méthodologique. Elle pilote des programmes de recherche et de développement de nouveaux outils pour le trai-

tement des données spatialisées. Ces outils sont mis à disposition des laboratoires et des chercheurs de la MSH et jouent un rôle moteur dans l'émergence de nouveaux projets. La plateforme - en association avec les chercheurs de Géolab et la société Veodis 3D - a par exemple été lauréate d'un appel à projet « archéologie et environnement » lancé par Clermont Communauté, projet qui a permis de développer une procédure d'automatisation de détection de vestiges archéologiques à partir d'un levé Lidar (programme de recherche LiDAR-CHEO).

Autre exemple, le programme AYPONA co-porté par la MSH et financé par la région Auvergne pour une durée de trois ans (2013-2016), propose de développer, de manière inédite, une recherche intégrée en archéologie environnementale, en géoarchéologie et en archéogéomatique afin de modéliser les trajectoires paysagères et les changements environnementaux associés à un *oppidum* gaulois fondé par le peuple des Arvernes, depuis l'appropriation de cet espace de hauteur, jusqu'à son urbanisation, puis sa phase de déclin et d'abandon. IntelEspace intervient sur le volet géomatique par l'acquisition et/ou l'intégration et le traitement de données spatialisées à très hautes résolution issues de méthodes de détections telles que la photogrammétrie, la lasergrammétrie aéroportée et la géophysique. Dans le cadre de ces projets, la plateforme encadre les jeunes chercheurs étrangers (post-doctorants) qui sont hébergés par la MSH.

IntelEspace a aussi une vocation pédagogique auprès des personnels techniques, des enseignants-chercheurs et des doctorants. Des journées de formations sont organisées régulièrement afin de transmettre les acquis méthodologiques de la plateforme. Des formations individualisées sont aussi proposées afin de répondre à un besoin spécifique d'un chercheur ou d'un étudiant.

Franck Vautier, Ingénieur traitement, analyse et représentation de l'information spatiale, MSH Clermont-Ferrand.

Mots clés : Infonomics, Humanités Numériques, Plateforme, Enquêtes, Données, Corpus.

Introduction / Enjeux et objectifs du projet

Coordonné par l'Institut des Sciences de l'Homme, IRF est un projet de recherche qui vise d'une part, à comprendre les lois qui gouvernent l'information et, d'autre part, à concevoir, déployer et mettre en œuvre de nouvelles méthodologies adaptées aux phénomènes complexes rencontrés en SHS. Grâce à un environnement méthodologique et technologique pluridisciplinaire, organisé autour de deux plateformes - PANELS destinée aux questions des sciences sociales et aux analyses d'enquêtes et PAGES, destinée aux sciences humaines pour les éditions critiques, les chercheurs en SHS disposeraient de nouvelles méthodes outillées capables de les aider à affronter de nouveaux défis scientifiques, à mieux répondre à certaines attentes sociétales et à ouvrir de nouvelles voies dans l'innovation et la création de valeur économique.

Organisation et déroulement du projet

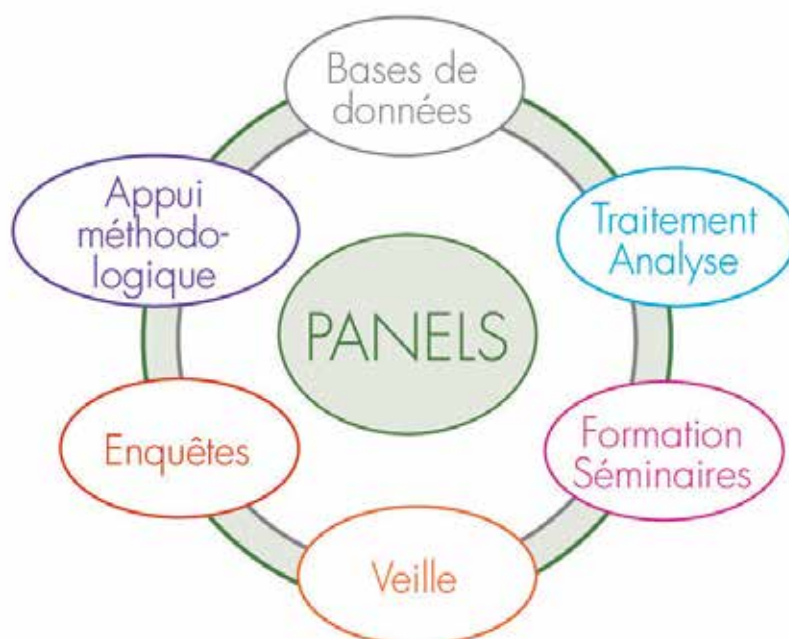
IRF est financé à hauteur de 300 K euros dans le cadre du Programme Avenir Lyon Saint-Etienne (université de Lyon). L'organisation des recherches s'appuiera sur des collaborations pluridisciplinaires entre STIC et SHS. Outre l'ISH, y participent deux autres laboratoires, l'un STIC, le Laboratoire Hubert Curien (LHC UMR 5516), et l'autre SHS Environnement, ville, société (EVS, UMR 5600). Le programme scientifique comporte une recherche épisté-

mologique menée au sein d'un réseau européen ENI (European Network for Infonomics) et un développement méthodologique et technologique au sein des plateformes PANELS et PAGES. Une collaboration est également en place avec des partenaires socio-économiques comme le Living Lab du Grand Lyon, la cité du Design de Saint-Etienne et la Région Rhône-Alpes.

Résultats du projet

Il est un peu trop tôt pour parler de résultats, mais on peut d'ores et déjà mettre en avant une réalisation et des travaux de terrain en cours en SHS.

La première des deux plateformes, PANELS, est opérationnelle. Elle propose aux chercheurs en sciences sociales d'accueillir des projets ayant trait à l'exploitation d'enquêtes et corpus massifs de données. Les chercheurs sont guidés pour accéder aux bases de données de la statistique publique (PROGEDO, Réseau Quetelet) ou vers des sources de données ouvertes, la collecte et le moissonnage automatique pouvant être assurés par l'équipe informatique et statistique. Des méthodes et des outils logiciels sont également proposés pour le traitement statistique, la modélisation, etc.



PANELS, plateforme technologique pour la recherche en SHS.

PANELS accueille actuellement le projet de recherche CABRRES (ANR-2011-CESA-012), qui consiste notamment en une analyse sociale des processus de contamination des bassins de retenue en assainissement urbain.



Photographies :

Un bassin de retenue en assainissement urbain, Porte des Alpes, Saint-Priest, Rhône (2013 ©GRAIE). Le projet CABRRES vise à mieux saisir les rapports entre activités sociales et contaminations sur les bassins versants.

Actions de valorisation

Outre les publications scientifiques, la participation à des conférences et des salons et la structuration d'une communauté scientifique autour d'une discipline émergente qu'est l'INFONOMICS, l'IRF a pour vocation d'accueillir des projets ayant trait à la construction des données et des corpus et à leurs analyses pour en dégager des connaissances, éclairer des choix et des décisions. De ce fait, tous les acteurs socio-économiques, publics ou privés pourraient bénéficier de ce programme.

Le projet vu... au travers des 5 «i»

- **Identité** : repose sur le premier axe de recherche phare de l'ISH, les Humanités Numériques.
- **Interdisciplinarité** : le projet s'illustre par une collaboration entre SHS et sciences dites « dures », notamment les sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC).
- **Internationalisation** : ce projet s'inscrit dans le cadre d'un réseau de recherche européen, European Network for Infonomics (ENI).
- **Interinstitutionnalité** : elle se concrétise à travers la présence de plusieurs établissements : CNRS, universités, collectivités (Grand Lyon, Région Rhône-Alpes), Cité du Design.
- **Inscription territoriale** : à travers une participation de chercheurs de Lyon et de Saint-Etienne.

CONTACT : Pr. Djamel Abdelkader Zighed (ISH, USR 3385)
Mél : abdelkader.zighed@ish-lyon.cnrs.fr
SITE WEB : infonomics.ish-lyon.cnrs.fr/irf/

Open Access

Traduction très libre de la notion anglo-saxonne d'« open access », le terme « libre accès » désigne une série d'initiatives émergeant à partir des années 90 dans le monde académique, et visant à garantir que les résultats de la recherche scientifique soient accessibles à tous sans barrière économique, technologique ou légale.

Le mouvement pour le libre accès à l'information scientifique et technique est né de la rencontre entre une « tradition ancienne » (l'activité de publication scientifique) et une « technologie nouvelle » (Internet), selon les termes de la déclaration de Budapest de 2002, qui apparaît aujourd'hui comme un des premiers événements où il s'exprime de manière concertée, après l'expérience de la Public Library of Science l'année précédente. Et de fait, cette rencontre semble bien être le seul point commun, avec l'esprit qui l'anime, de la constellation d'initiatives et d'acteurs qui s'en réclament. Dans la mesure où le libre accès s'est historiquement constitué en réaction à l'évolution des politiques tarifaires pratiquées par la plupart des éditeurs de publications scientifiques, il est logique d'y retrouver les deux bouts de la chaîne de publication, perturbés dans leur activité par la nouvelle donne économique. Bibliothèques et chercheurs incitent donc leurs collègues à pratiquer l'auto-archivage, c'est-à-dire la mise en ligne directe, sans médiation, des articles scientifiques, indépendamment du processus de publication dans les revues traditionnelles, ou à renouveler les pratiques de publication par la mise en place de revues (électroniques) en libre accès.

C'est la multiplicité des solutions préconisées qui est d'abord facteur d'ambiguïté. Car les « archives ouvertes » par exemple, peuvent difficilement être conçues autrement que comme complémentaires au processus d'édition traditionnel qu'elles ne remettent pas fondamentalement en cause. Ainsi l'Open Archive Initiative, souvent citée comme exemple de réalisation concrète favorisant l'Open Access (avec lequel elle est parfois confondue) ne donne accès qu'aux métadonnées des documents, et n'oblige en rien à rendre accessible le document lui-même vers lequel elles pointent. On peut donc très bien concevoir des archives « ouvertes » dont les documents ne font pas l'objet d'un libre accès. Par ailleurs, les structures d'édition se réclamant du libre accès, visant à court-circuiter les éditeurs commerciaux, résolvent souvent l'équation de leur viabilité économique en reportant sur les auteurs, ou les institutions qui les emploient, les coûts de publication. Si l'accès à l'information est libre, l'accès à la publication de l'information l'est beaucoup moins.

Plus profondément, les termes mêmes utilisés, et leur remarquable instabilité (« open access » ou « free access », « libre accès » ou « accès ouvert ») manifestent, replacés dans leur environnement, le caractère mouvant d'une redéfinition en cours des compromis et partages de pouvoir jusqu'alors stabilisés par le droit de propriété intellectuelle. Il n'aura en effet échappé à personne qu'il existe une similitude au moins de forme entre le « libre accès » et le logiciel libre (Free software), entre l'« open access » et les logiciels « open source ». Et les questions auxquels les deux milieux professionnels (académique et informatique) ont dû répondre, de manières différentes et à des moments différents de leur histoire, ne sont pas non plus sans similitudes : le verrouillage par les intermédiaires, appuyés sur le droit de la propriété intellectuelle, de la circulation de l'information dont elles ont un besoin vital. Différentes selon les types d'activités, les réponses prônent donc la liberté et l'ouverture. Mais jusqu'à quel point ? car si les mouvements du logiciel libre ou « open source » autorisent la modification et la distribution du code, les initiatives se réclamant du libre accès restent globalement sur un palier inférieur, allant jusqu'à autoriser le plus souvent la redistribution des textes, rarement plus.

Ce qui est en jeu dans cette différence, ce sont les conditions dans lesquelles les connaissances scientifiques sont produites. Quelques observateurs font en effet remarquer que la problématique de l'accès ignore la dimension épistémologique de l'activité scientifique ou ne l'aborde que par le biais du seul et réducteur facteur d'impact. Bien souvent, les démarches qui s'en réclament, reviennent à garantir l'accès gratuit aux publications, sorte de programme faible du libre accès. Au delà, apparaît clairement la nécessité de repenser la manière dont les collectifs scientifiques interviennent et s'articulent dans les processus de construction des savoirs et ce que les nouveaux modèles de publication peuvent leur apporter.

Pierre Mounier, IE EHES

Directeur-adjoint du Centre pour l'édition électronique ouverte.

<http://cleo.openedition.org/>

Pour consulter l'article complet avec les références bibliographiques :

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00348233/fr/>



La Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin

Statut

Unité Mixte de Service et de recherche 3491

Équipe de direction

Directrice :

Martine MESPOULET

Secrétaire général :

David IMBERT

Axes thématiques

Axe n°1 :

Travail, Formation, Solidarités

Axe n°2 :

Santé et société

Axe n°3 :

Identités, Territoires, Cultures

Axe n°4 :

Mer et littoral

Repères :

1993 : création de la MSH

12 : nombre de personnels administratifs

17 : unités de recherche associées

3 : écoles doctorales

4 : axes de recherche

50 : chercheurs et enseignants-chercheurs

37 : doctorants

23 : contrats de recherche en cours.

Statut, identité scientifique, missions, organisation scientifique...

La MSH Ange-Guépin a été créée en **1993** sous la forme juridique d'un Groupement d'intérêt public (GIP) avec pour objectif de développer et soutenir la recherche interdisciplinaire autour de projets variés mais toujours en suivant le même fil conducteur du « Lien social ».

Pourvue de bâtiments en utilisation propre en 1996, la MSH a pu rapidement développer ses différentes actions de soutien à la recherche interdisciplinaire :

- Hébergement de chercheurs et de doctorants,
- Gestion de contrats financiers,
- Soutien aux manifestations scientifiques,
- Aide à la publication d'ouvrage.

C'est **fin 2008** que la MSH Ange-Guépin, forte de son succès et manquant de place, emménage dans un bâtiment qu'elle partage avec l'Institut d'Etudes Avancées de Nantes. Ces nouveaux locaux, mieux adaptés aux activités développées par la MSH, permettent une augmentation notable des accueils de chercheurs, post-doctorants, chargés de projet et doctorants.

Au 1er janvier 2012, la MSH Ange-Guépin acquiert le statut d'unité mixte de service et de recherche (USR 3491) avec des missions élargies à la région des Pays de la Loire. Depuis décembre 2012, grâce au recrutement sur un poste CNRS d'un ingénieur en Humanités Numériques, la MSH peut enfin développer l'approche numérique en SHS et offrir de nouveaux services en créant la plate-forme numérique Humanum Loire.

- Les 20 ans de la MSH

1993 – 2013 : la MSH Ange-Guépin a fêté ses 20 ans les 3 et 4 octobre 2013. Les tables rondes peuvent être podcastées sur notre site Internet : <http://www.msh.univ-nantes.fr>



DR : MSH Ange Guépin

Plate-forme Humanum Loire

Plate-forme Humanum Loire

Dans le cadre de la mise en oeuvre de son pôle numérique, et en relation directe avec la bibliothèque Julien Gracq, la plate-forme Humanum Loire de la MSH Ange-Guépin a été conçue pour répondre aux besoins des chercheurs en matière de numérisation de sources primaires, d'archivage des données et de valorisation de la production scientifique et des fonds documentaires en Sciences Humaines et Sociales. La plate-forme disposera à terme des équipements nécessaires à la captation des ressources textuelles et iconographiques et aura pour mission de constituer des bases de données thématiques normalisées, interopérables, pérennes et accessibles en relation directe avec les corpus et les grandes infrastructures numériques de recherche de niveau national et européen. Forte de ses thématiques sur la question du lien social et de la constitution de fonds de recherche uniques en leur genre, la MSH Ange-Guépin entend ainsi participer activement à la mise en oeuvre et au développement du web de données (linked data) à destination des chercheurs en SHS du monde entier.



La MSH Ange-Guépin | Et ses objectifs

Son projet scientifique est structuré autour de cinq orientations prioritaires :

- Poursuivre le renforcement de l'interdisciplinarité ;
- Confirmer la place de la MSH dans les réseaux européens et internationaux ;
- Fédérer et structurer la recherche en SHS autour de quatre axes thématiques ;
- Développer les collaborations avec d'autres institutions académiques et non académiques ;
- Développer la diffusion de la culture scientifique et technique.



Vue sur la MSH Ange Guépin

- Un fil rouge : Le lien social, 4 axes de recherche :

Depuis 2012, la MSH Ange-Guépin développe 4 axes de recherche, chacun sous la responsabilité d'un coordinateur d'axe :

1. **Identités, Territoires, Cultures** – coordination : Dominique Sagot-Duvaurox, sciences économiques, PU, université d'Angers
2. **Travail, Formation, Education** – coordination : Pascal Caillaud, droit, CR CNRS
3. **Santé et société** – coordination : Anne-Chantal Hardy, sociologie, DR CNRS
4. **Mer et littoral** – coordination : Sophie Pardo, sciences économiques, MCF, université de Nantes.

Chaque année, la MSH Ange-Guépin lance un appel à projets en direction des chercheurs rattachés aux laboratoires de recherche des universités de Nantes, Angers et Le Mans. Les projets sont classés en 3 grandes catégories : Programmes thématiques, Opérations de recherche ou Évènement et valorisation. Ces projets intègrent la MSH après avoir été évalués et habilités par un Conseil scientifique international et extérieur à la région des Pays de la Loire.

La MSH | A l'international

Depuis sa création, la MSH Ange-Guépin est tournée vers l'international. Après quelques programmes collaboratifs, la MSH a été coordonnatrice du réseau d'Ex-

cellence RECWOWE, Reconciling Work and Welfare in Europe (6ème PCRD, 2006-2011), coordonné par Denis Bouget, professeur de sciences économiques à l'université de Nantes.

Depuis 2010, 3 projets ERC ont été agréés par le Conseil scientifique de la MSH :

- Le statut légal des minorités religieuses dans l'espace euro-méditerranéen (V^e-XV^e siècles) - Relmin, coordonné par John Tolan, professeur d'histoire, université de Nantes
- Le nouveau droit agroalimentaire européen à la lumière des enjeux de la sécurité alimentaire, du développement durable et du commerce international – Lascaux, coordonné par François Collart Dutilleul, professeur de droit, université de Nantes
- Rendre la Mer Humaine – Human Sea, coordonné par Patrick Chaumette, professeur de droit, université de Nantes

Accueil de doctorants étrangers :

Depuis 2002, Nantes Métropole participe au programme « Les Sciences de l'Homme en Afrique » initié par la Maison des Sciences de l'Homme Ange-Guépin, notamment en créant des bourses intitulées « Hampâté Bâ ». Ces bourses, d'une durée de 3 mois chacune, sont destinées à financer les frais de déplacement et de séjour de jeunes chercheurs africains ayant engagé des travaux originaux et de qualité nécessitant un séjour dans un centre de recherche de l'université de Nantes. Dans ce cadre, un partenariat fort existe entre la MSH et la Maison des chercheurs étrangers de Nantes.

La MSH | Et le Réseau National des MSH

Soucieuse de contribuer à la structuration des sciences humaines et sociales dans le paysage de la recherche, la direction de la MSH s'est toujours impliquée dans la vie du réseau national des Maisons des sciences de l'Homme. Les relations et échanges ont toujours été réguliers (Membre du Bureau du réseau, Chargé(es) de mission, Réunions « Métiers,..)

La MSH de Nantes bénéficie également du soutien financier du Réseau national des MSH pour plusieurs

projets soit en tant que partenaire soit en tant que porteur dans le cadre du projet MATTER : Maternité et Territoires, coordonné par Anne-Chantal Hardy, sociologue, DR CNRS.

La MSH | Et son avenir au niveau régional

La MSH Ange-Guépin a pour mission de participer au renforcement de la place des SHS dans la recherche à Nantes et dans la région. La MSH héberge déjà plusieurs projets interdisciplinaires financés par la Région Pays de la Loire qui réunissent des chercheurs des trois sites universitaires : Nantes, Angers et Le Mans. Une localisation multi-sites se met en place, en lien direct avec les universités du Mans et d'Angers.

La bibliothèque Julien Gracq, une bibliothèque de recherche

Mutualisée avec l'Institut d'Études Avancées de Nantes, la bibliothèque Julien Gracq répond à une double mission :

- Fournir rapidement aux chercheurs hébergés les livres et revues qui leur sont nécessaires ;
- Être un « kiosque de services documentaires », en capacité de travailler en interaction avec les chercheurs en offrant sur demande les outils nécessaires à leur travail, dont des bases de données thématiques, en collaboration avec le pôle numérique.

Suite à des legs de chercheurs, plusieurs fonds originaux sont venus enrichir cette bibliothèque. Leur valorisation se fera en lien avec le pôle numérique.

Annie Busson, Responsable du pôle Communication et Valorisation, MSH Ange-Guépin.



Marie-Eve Joël

Professeur à l'Université Paris Dauphine, Country Team Leader (CTL) du projet SHARE France

Le Réseau national des MSH rencontre tous les six mois une personnalité en sciences humaines et sociales, en lien avec une question d'actualité en SHS. Cette interview amorce une première série dans le domaine des ERIC (European Research Infrastructure Consortium). Le but de cette rencontre est de sensibiliser les chercheurs des Maisons des Sciences de l'Homme (MSH) aux différentes ERIC et notamment à SHARE.

Michel Audiffren : Bonjour Marie-Eve JOEL, vous êtes Professeur d'économie à l'université Paris-Dauphine, coordinatrice du projet SHARE France. Pouvez-vous nous expliquer ce que représente SHARE dans le dispositif européen de la recherche en sciences humaines et sociales notamment en tant qu'ERIC ? Quelle place la France tient-elle dans ce dispositif ?

M.E. Joël : SHARE est une enquête européenne qui rassemble une vingtaine de pays, et qui dépend des moyens disponibles pour chaque pays. À ce jour, chaque pays se procure des financements nationaux pour mener l'enquête. Les activités de coordination ont bénéficié de financements européens mais ces financements sont plus problématiques actuellement. Au départ, SHARE était financée par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) qui avait un financement franco-français direct. Aujourd'hui, le budget est réuni par l'université Paris - Dauphine, SHARE bénéficie du financement de l'IReSP (Institut de Recherche en Santé Publique), du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), du COR (Conseil d'orientation des retraites), de la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse), de l'INPES (l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé) et de l'EHESS (l'École des hautes études en sciences sociales).



Ludivine Gendre

Chargée de la valorisation de l'enquête SHARE France

Cette enquête est un panel sur deux ans, elle fait appel à des données économiques, sociales et de santé déclarée ou objective avec quelques mesures (notamment par le biais de différents tests, tels que le test de souffle et celui de force de préhension de la main...). Elle est très ouverte et donne une large vision du vieillissement. Nous avons 4631 sujets interrogés dans la cinquième vague française qui vient de s'achever. Au niveau européen, elle a touché 66 000 sujets en vague 5. SHARE s'est inspirée d'enquêtes américaines et anglaises qui portent sur les mêmes thèmes : HRS (Health and retirement Study) aux États-Unis et Elsa (English Longitudinal Study of Ageing) en Angleterre. Des enquêtes similaires sont également menées dans d'autres pays tels que l'Inde, la Chine, la Corée, le Japon et le Mexique. Nous pouvons ainsi effectuer de larges comparaisons pluridisciplinaires sur les questions du vieillissement. L'enquête SHARE a pour intérêt d'être un bien public c'est-à-dire que tout chercheur peut avoir accès à ces données. C'est une enquête assez lourde qui dure plus d'une heure, auprès des sujets de plus de cinquante ans, mais c'est aussi un matériel très riche qui permet d'étudier la question du vieillissement dans toutes ses dimensions. SHARE a donné lieu à de nombreuses publications dans le monde (environ 350) de très hauts niveaux.

SHARE est le premier Consortium européen pour les infrastructures de recherche (ERIC). La France n'en fait pas encore partie mais elle est en cours d'adhésion. Avec SHARE, nous avons un modèle européen de production des données, c'est-à-dire qu'elle est produite dans un cadre universitaire, donc immédiatement utilisable. L'implantation de SHARE à Paris-Dauphine, permet de s'assurer que les données sont produites dans de bonnes conditions, dans le respect des règles imposées par nos collègues allemands. Le question-



naire de SHARE est identique partout en Europe, et si les questions sont modifiées, elles sont retraduites. Cette enquête stimule des recherches au niveau local. Le travail de valorisation par l'intermédiaire des réunions est important et permet aux personnes travaillant sur SHARE de se connaître. Une journée de formation SHARE destinée aux doctorants et post-doctorants s'est tenue le lundi 19 mai 2014, avec ce même objectif. Ce type d'enquête en panel est très efficace car, travaillant sur les mêmes données, les chercheurs n'ont pas intérêt à faire deux fois le même travail. Nous essayons de mettre à disposition une bibliographie française sur le site de SHARE et les bibliographies étrangères sont disponibles sur le site allemand.

M. A. : Combien y a-t-il de pays à l'heure actuelle qui siègent au directoire de l'ERIC SHARE ?

M.E. J. : Il y a 6 pays qui ont signé l'ERIC. Les pays signataires (parties contractantes) de l'ERIC sont les suivants :

- La République d'Autriche
- Le Royaume de Belgique
- La République tchèque
- La République fédérale d'Allemagne
- Le Royaume des Pays-Bas
- La Suisse (pays observateur)

Quatre pays ont adhéré à l'ERIC :

- L'Italie en 2011
- Israël, la Grèce et la Slovaquie en 2013

M. A. : Quels sont les principaux partenaires scientifiques du dispositif SHARE France ? Savez-vous si certains d'entre eux sont des laboratoires associés à des Maisons des Sciences de l'Homme (MSH) ?

M.E. J. : Nous ne pouvons pas raisonner en termes de laboratoires. L'usage des données de SHARE est un choix personnel. Nous avons un certain nombre de chercheurs avec qui nous travaillons régulièrement ; leur appartenance à une MSH n'était pas le facteur déterminant de la collaboration qui a été mise en place. Nous aurions intérêt à ce qu'il y ait des liens beaucoup plus formels avec les MSH dans la mesure où elles maîtrisent le côté pluridisciplinaire. Cela peut-être pour elles, une très bonne approche car jusqu'ici ce sont plus des individualités, des chercheurs traitant des données quantitatives qui ont utilisé SHARE.

Ludvine Gendre : Nous travaillons avec des personnes de l'IRDES (Institut de recherche et documentation en économie de la santé) tel que Nicolas Sirven qui est également maître de conférences à l'université Paris Descartes, Jim Ogg rattaché à la CNAM, Alain Trannoy, EHESS et université d'Aix Marseille, et Roméo Fontaine, université de Bourgogne. Ce dernier travaille sur les aidants, les différentes formes d'aides : formelles et informelles.

M.E. J. : Nous commençons à avoir un réseau de chercheurs, une dynamique se met en place. L'idéal serait que les chercheurs isolés puissent collaborer avec les équipes d'une ou plusieurs MSH et s'appuyer sur leurs services, nous n'avons aucun monopole dans ce domaine.

M. A. : Le CNRS souhaiterait que les MSH en tant qu'USR soient des courroies de transmission, des intermédiaires entre les TGIR, les ERIC au niveau européen car elles maillent le territoire national. Dans ces grands dispositifs nationaux ou européens, les MSH pourraient jouer le rôle de têtes de ponts, et pourraient ainsi transmettre et diffuser l'information auprès de leurs laboratoires et chercheurs associés.

M.E. J. : Les chercheurs intéressés par la problématique du vieillissement sont de petits artisans « de luxe », de grande qualité, confrontés à une demande sociale d'expertise forte. Ces chercheurs sont nombreux mais peu organisés. Il en va de même des financeurs. Sur SHARE nous gérons sept financeurs. Nous constatons une perte de temps importante dans la recherche de financement.

M. A. : **Y aurait-il un intérêt selon vous à ce que le dispositif SHARE France s'appuie sur les Maisons des Sciences de l'Homme et son réseau pour le recueil ou le traitement des données recueillies ?**

M.E. J. : Cela ne concerne pas le recueil de données qui est fait par un prestataire de services. Par contre, il y aurait un intérêt pour le traitement des données.

L.G. : ...et en amont, au niveau du maillage national, les MSH pourraient informer leurs régions, sur l'enquête SHARE afin d'informer les futures personnes enquêtées.

M.E. J. : ...et aussi concernant la communication des résultats, l'information aux populations enquêtées, sachant que l'INSEE ne s'en charge plus. La mise en place de SHARE a été longue. L'institut Max Planck pilote SHARE au niveau de l'Allemagne. Nous sommes dans une période de recherche de meilleure utilisation de ces données, de valorisation, nous cherchons à favoriser les initiatives locales pour développer le processus.

M. A. : **Le dispositif SHARE France entretient-il des relations de partenariat avec la Très Grande Infrastructure PROGEDO et le réseau Quételet ?**

M.E. J. : Nous sommes un département de PROGEDO. L'équipe de PROGEDO nous aide à régler le problème du financement de la vague 6 et ils sont très coopératifs, disposés à nous aider à la fois par leurs moyens et leur capacité à trouver d'autres financeurs.

PROGEDO a maintenant une gouvernance. Pascal Buleon est président de PROGEDO et de la MRSH de Caen, et nous travaillons avec Bénédicte André, directrice de l'UMS PROGEDO qui nous soutient ainsi qu'Amélie Vairalles qui est la chargée de communication et qui s'occupe entre autre du site Internet.

Il faut cependant que nous trouvions un financement pérenne. La vague 6 aura lieu en 2014-2015, le terrain final sera déployé entre les mois de février et août 2015. Une vague dure deux ans mais s'ensuit tout le travail de valorisation ainsi que le travail de recherche, de réunions, de colloques... Il y a eu 4631 entretiens sur la vague 5. Les données seront à disposition du public début 2015. Les données des autres vagues sont déjà mises en ligne gratuitement.

SHARE a son propre dispositif de mise à disposition des données, nous n'avons pas besoin de passer par Quételet.

M. A. : **Qui s'occupe des archives des données ainsi que de l'entretien de cette base de données ?**

L. G. : C'est le Center Data (unité informatique du projet SHARE) basé aux Pays-Bas qui s'occupe de l'archivage de données en collaboration avec l'institut Max Planck et les équipes pays.

A Paris-Dauphine, Nicolas Briant, gestionnaire du volet français de l'enquête SHARE, s'occupe de nettoyer certaines données qui lui sont envoyées. Mais ce travail est fait en réseau.

M. A. : **Comment voyez-vous l'avenir de SHARE Europe et de SHARE France d'ici l'horizon 2020 ?**

L'enquête SHARE aura-t-elle une limite dans le temps ou une très longue durée de vie ?

L. G. : Cette enquête a une durée de vie de 20 ans, jusqu'en 2024.

M.E. J. : La vraie question est en fait de se demander si l'Europe financera un noyau de 2000 personnes pour tous les pays. En effet, il y a encore beaucoup de pays qui ont des difficultés de financement tel que le Portugal qui n'a pas de moyens et n'a pas pu faire l'enquête de la vague 4. Par contre, l'Espagne et la Catalogne ont pu faire cette enquête. L'autre aspect concerne les autres possibilités de pérenniser le financement, c'est-à-dire de disposer au niveau européen d'un financement pérenne. En France, nous n'avons aucune difficulté à financer des investissements purement techniques comme un scanner pour faire de l'imagerie par résonance magnétique nucléaire (RMN). En revanche, nous avons beaucoup plus de difficultés à financer des enquêtes telles que SHARE.

Nous avons besoin de panels et nous observons que les américains et les anglais ont constitué des panels sur divers sujets depuis très longtemps, et peuvent ainsi répondre à certaines questions de prospective. Il y a quelques panels en France mais peu sur le modèle de SHARE. Il faut de l'expérience; les populations âgées ne sont pas faciles à enquêter. Il peut aussi y avoir des enquêtes qui font une photographie à un moment donné mais plus généralement, il faudrait qu'il y ait des enquêtes longitudinales de qualité en plus grand nombre.

M.A : Comme vous évoquez précédemment, dans l'avenir, la France devrait-elle siéger avec les six autres pays au Consortium européen pour les infrastructures de recherche (ERIC) ?

M.E. J. : Il faut passer devant le comité directeur de l'ensemble des TGIR, le prochain est en juin 2014 ; c'est une décision difficile à prendre, mais nous pourrions ainsi nous mettre à égalité avec nos partenaires les plus impliqués et apporterait une forme de pérennité...

M.A : Vous avez évoqué précédemment d'autres grandes enquêtes dans d'autres pays assez comparables à SHARE. Dans l'avenir y aura-t-il des rapprochements avec ces autres enquêtes ?

M.E. J. : oui, nous avons répondu à un appel d'offres pour collaborer avec des équipes (notamment chinoises et anglaises). Chaque demandeur sera financé par son propre pays, sur divers thèmes tels que le logement, l'immobilier... Il est intéressant de travailler avec des chercheurs anglais et chinois sur une base de données déjà existante et donc qui n'engendre aucun coût de collecte des données additionnel.

Nous voudrions développer les relations avec les équipes des autres enquêtes. Nous souhaiterions aussi que les MSH accueillent des chercheurs qui travaillent sur des données équivalentes à SHARE en Angleterre ou au Mexique afin d'obtenir des travaux comparatifs internationaux sur le vieillissement.

DARIAH - Digital Research Infrastructure for the Arts and Humanities Une infrastructure pour des chercheurs par des chercheurs



Les technologies numériques posent aux disciplines des sciences humaines et sociales, qui s'en sont emparées, des défis multiples : comment maintenir l'accès à des quantités (inédites) de données, en garantissant leur intégrité et leur contexte de production ? Comment faciliter leur utilisation et leur réutilisation ? Comment assurer leur préservation sur le long terme ? Comment garantir l'interopérabilité entre des données quand celles-ci sont exprimées dans des formats divers ? Comment s'adapter à l'évolution technique permanente des formats, logiciels, etc. ? Comment diffuser au mieux les résultats de la recherche ? Comment assurer le respect de la vie privée quand les données engagent des individus ? Avec quels systèmes de licence garantir la propriété intellectuelle ?

Autant de questions dont les réponses ne peuvent provenir que des échanges de savoirs, d'expertises et de pratiques et sont à élaborer dans un cadre de réflexion transnational et multidisciplinaire. *Transnational*, car de facto les technologies de l'Internet ne connaissent pas de frontières, mais aussi car le coût de ces technologies est élevé : tout ce qui peut être partagé et mutualisé permet des économies directes, un gain de temps et une meilleure garantie de qualité. *Multidisciplinaire*, car on a tout à gagner de la mise en commun des expériences, des savoirs et des pratiques accumulés dans les différentes disciplines, d'autant que la plupart d'entre elles partagent les mêmes questions. DARIAH est une initiative européenne destinée à donner corps à cette communauté de réflexion.

Les objectifs

DARIAH vise à développer et soutenir la recherche dans les différentes disciplines des sciences humaines et sociales qui travaillent sur des objets numériques tels que des textes, des sons, des images, des vidéos. Il s'agira notamment de mettre à disposition des chercheurs, mais aussi au grand public, de nombreux matériaux issus de la recherche, ou bien de l'héritage culturel européen, afin d'en favoriser l'utilisation et la réutilisation.

DARIAH promeut également les (bonnes) pratiques au sein des communautés de recherche. Sur les plans

techniques et scientifiques, DARIAH défend ainsi une politique de libre accès (mise à disposition gratuite, et la plus large possible, des matériaux, logiciels et outils de la recherche), de certification (pour les entrepôts de données), de mise en œuvre de procédures d'archivage à long terme, d'adoption et de diffusion de formats standardisés ou normalisés, enfin de développement de l'interopérabilité.

Un réseau de chercheurs et de projets de recherche

L'une des originalités de DARIAH est de se structurer comme une infrastructure faite pour des chercheurs, par des chercheurs. Chercheurs et ingénieurs sont réunis en groupes de travail (appelés centres virtuels de compétences ou *Virtual Competency Centre - VCC*) pour travailler aussi bien les aspects techniques (identifiants pérennes, *Data Seal of Approval*, etc.), que le management des contenus (curation) ou encore l'appropriation du numérique dans les différentes disciplines des SHS (offres de formation, universités d'été, etc.). Est privilégiée une démarche ascendante (*bottom-up*), qui met en commun les infrastructures nationales et les savoirs existants de chaque discipline. Enfin, à DARIAH est associé un réseau de projets disciplinaires, qui utilisent ses services, tout en alimentant la réflexion sur les besoins et les pratiques. On citera notamment les projets CENDARI (histoire), EHRI (histoire de l'Holocauste), Ariadne (archéologie), NeDiMAH (méthodes numériques en SHS).

Un ERIC, où la France joue un rôle prépondérant

DARIAH va se doter d'une structure d'ERIC (*European Research Infrastructure Consortium*), un nouveau statut juridique mis au point par la Commission européenne en 2009, qui permet de créer des organisations européennes de recherche rassemblant des pays (et non des institutions). L'ERIC garantit la pérennité de l'infrastructure, puisqu'il sera créé pour vingt ans. Cette temporalité change radicalement les perspectives, quand on la compare à celle des financements obtenus dans le cadre de l'ANR ou de l'Europe.

15 pays engagés dans DARIAH

En juin 2014, 15 pays ont signé leur lettre d'engagement dans DARIAH : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, la Croatie, le Danemark, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Serbie et la Slovénie.

Outre son rôle dès les débuts du projet, la France a accepté, en juin 2010, d'accueillir le siège social de la future organisation européenne. Elle a donc assuré la finalisation du dossier. Le CNRS est le porteur principal du projet, aux côtés de l'Inria, de l'ABES (Agence bibliographique de l'enseignement supérieur) et de nombreux autres partenaires universitaires. En tant que Très grande infrastructure de recherche (TGIR), c'est à Huma-Num qu'a été confiée la responsabilité de coordonner la participation française dans DARIAH. Sur le plan scientifique, la France est coresponsable du *Virtual Competency Centre* « *Scholarly Content Management* » avec les Pays-Bas et elle assume des responsabilités dans tous les autres groupes de travail. Dernier point, et non des moindres : l'utilisation de plateformes créées par des partenaires français est désormais recommandée par DARIAH-EU : c'est le cas de Calenda, Hypotheses.org, Revues.org, OpenEdition Books, réalisées par le Cléo et de l'archive ouverte HAL, réalisée par le CCSD.

Le Comité de coordination

Au sein d'Huma-Num s'est constitué le Comité de coordination de DARIAH-FR. Chargé de coordonner la participation française dans DARIAH, il informe et sollicite les communautés sur la participation à DARIAH et aide les participants à mettre au point leurs contributions. Il garantit leur visibilité sur les sites www.dariah.fr et www.dariah.eu. Il organise des journées de réflexion sur des thématiques faisant l'objet de discussions au niveau européen. Enfin, le Comité de coordination assure la communication aussi bien au niveau national (participants, instances impliquées, etc.) qu'entre le niveau national et le niveau européen.

Participer à DARIAH, pour quels bénéfices ?

En contribuant à DARIAH, le partenaire va :

- Accroître la visibilité de ses recherches au niveau européen (corpus, bases de données, publications, etc.).
- Pouvoir rendre plus aisément multilingues ses ressources, ses outils et ses services.
- Pouvoir établir de nouvelles coopérations avec d'autres chercheurs, d'autres ingénieurs, via les réseaux construits par DARIAH.
- Bénéficier de formations.
- Assurer une visibilité à ses projets, au-delà de leur période de financement.
- Faire partie d'un réseau dont les recommandations en matière de normes, bonnes pratiques, etc. auront un écho et une visibilité importante.
- Augmenter ses propres chances de financement, notamment dans le cadre d'H2020.

Appel à contributions 2015

Courant juin, le Comité de Coordination va lancer un appel à contributions pour 2015. Pour connaître la marche à suivre, vous pouvez consulter directement la page <http://www.dariah.fr/comment-contribuer>

Pour plus d'informations sur l'infrastructure, voir les sites www.dariah.eu et www.dariah.fr

Sophie David (CNRS, Huma-Num)
Anne Joly (CNRS, Huma-Num)

Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand



Projet VEODIS - 3D

Des expertises innovantes en matière de mesures et de modélisations environnementales



Cette start-up créée en 2009 développe et propose des prestations sur mesure et de haute technicité.

De l'idée à la création

VEODIS 3D, c'est à l'origine une idée issue du laboratoire de Géographie Physique et Environnementale (GEOLAB UMR 6042 CNRS/université Blaise Pascal, MSH-Clermont) et la motivation d'un jeune doctorant du laboratoire pour se lancer dans la création d'entreprise.

Dès 2006, Stéphane Petit, alors étudiant à GEOLAB, et l'équipe dirigeante du laboratoire détectent des besoins en mesures et modélisations 3D dans le domaine de l'environnement. L'idée de créer une entreprise innovante fait alors son chemin. Stéphane Petit se met à travailler sur le projet avec la cellule de valorisation, l'incubateur BUSI et décroche ses premières aides financières pour développer son projet. Il signe un contrat d'hébergement à la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont, suit des formations à la création et gestion d'entreprise. Après cette phase de maturation, le passage à la création s'est fait naturellement. Aujourd'hui l'entreprise a fêté ses 5 ans d'existence et ne cesse de se développer.

L'innovation ne se situe pas dans l'outil lui-même mais dans son utilisation experte

C'est autour de ce concept que l'équipe de VEODIS-3D met en œuvre ses expertises scientifiques, ses savoir-faire de terrain et tout une gamme d'outils complémentaires associés à des logiciels spécialisés : Laser-

scanner 3D courte et longue portée, photogrammétrie aérienne et terrestre, GPS de précision, bathymétrie, Systèmes d'Information Géographiques (SIG), outils de traitement et d'analyses spécifiques, etc. Cette combinaison toujours réinventée permet à la start-up de travailler dans des domaines d'applications diversifiés et fournir des résultats novateurs d'une précision jusqu'alors inégalée, offrant des nouvelles perspectives d'utilisation et de valorisation.



Numérisation 3D in situ d'un couvercle de sarcophage découvert dans une carrière-grotte. Ce travail réalisé dans des conditions difficiles (difficultés d'accès, exigüité, risques d'éboulements) a permis de réaliser un nuage de points 3D d'une extrême densité transformé en un modèle maillé tri-dimensionnel grâce à l'utilisation d'un logiciel spécifique.



Suivi des érosions de sentiers dans le Massif du Sancy par levés laser-Scanner 3D.

Des domaines d'applications variés mais pointus

- Des mesures de précision pour **des suivis environnementaux** à forts enjeux écologiques et socio-économique – études d'impacts, gestion des risques, suivis des aménagements et des impacts anthropiques, cartographie des végétations...
- **Des solutions au service du BTP et des carriers** pour des calculs de volume de remblais/déblais, l'auscultation, la mise en sécurité de front de taille, des projets d'aménagements ou d'extension.
- A partir des données 3D obtenues grâce aux levés laser-scanner 3D mais aussi à la photogrammétrie, des reconstitutions en réalité virtuelle sont réalisées de l'objet au bâtiment dans les **domaines de l'architecture, Archéologie et patrimoine**
- **Gestion de réseaux électriques** en réalisant des contrôles et cotations sur les pylones, des calculs d'encombrement de la végétation...
- **Les apports de l'imagerie pour l'agriculture de précision** en développant des solutions de phénotypage haut-débit, de plateformes de prises de vues (images et vidéos) et des algorithmes permettant de traiter les images pour de grands groupes tels que Limagrain ou Vilmorin & Cie.



Imaginer des outils adaptés pour l'acquisition d'images.

La recette du succès de VEODIS-3D ?

Passion, rigueur, technicité, innovation, et adaptabilité. Toujours soucieuse d'être à la pointe technologique tout en diversifiant ses domaines d'application VEODIS-3D est aujourd'hui une petite entreprise innovante qui monte.

Laboratoire d'adossment : UMR6042 - Laboratoire de Géographie Physique et Environnementale (GEO-LAB) de Clermont-Ferrand

Partenaires académiques : CNRS, université de Clermont-Ferrand 2, Maison des Sciences de l'Homme de Clermont (USR 3550)

Contact : VEODIS-3D / Stéphane Petit : contact@veodis-3d.com

Maison européenne des sciences de l'homme et de la société



La MESHS ne perd pas le Nord et mise sur l'international

USR depuis 2008, sous tutelle de la délégation du CNRS Nord - Pas-de-Calais et Picardie et des universités des régions Nord - Pas-de-Calais et Picardie, la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société de Lille (MESHS) a été reconnue projet-phare du CPER 2007-2013. À l'aune de son prochain contrat quinquennal, elle entre désormais dans une phase de consolidation et a d'ores et déjà entamé un renforcement de ses actions de structuration et d'internationalisation.

I. Des projets de recherche résolument tournés vers l'Europe et le monde

Chaque année, la MESHS lance ses propres appels à projets (« partenariats » ou « émergents ») grâce au soutien du CPER, et apporte une aide financière et logistique à la recherche en SHS. L'objectif de ces appels est de favoriser l'interdisciplinarité et d'impulser des collaborations internationales. Voici quatre exemples significatifs de projets, deux projets MESHS, un projet ANR et un projet Interreg.

Vulnérabilité et protection humaine à Fukushima est un projet porté par Thierry Ribault, chercheur au CNRS (Clerse UMR 8019) et responsable scientifique du laboratoire international associé du CNRS « Protection humaine et réponses au désastre » de l'InSHS, en partenariat avec l'université Doshisha à Kyoto et celle de Fukushima. Ce projet rassemble des spécialistes japonais et français des sciences sociales, humaines et de l'environnement. Le but est d'établir une coopération scientifique sur le thème de la vulnérabilité et des réponses pour y faire face. Thierry Ribault a vécu dix ans au Japon et y est présent depuis le début de la catastrophe de Fukushima. Ce soutien financier de la MESHS lui permet de renforcer ses collaborations avec des partenaires au Japon, et contribuera au lancement du projet « Dispositifs d'autogestion et de cogestion de la catastrophe : Organisation, responsabilisation, démocratie », dans le cadre du défi interdisciplinaire CNRS NEEDS : nucléaire, énergie, environnement, déchets et société, 2014-2015.

Cette collaboration a d'ores et déjà donné lieu à une valorisation scientifique :

(2014) « Le désastre de Fukushima et les sept principes du national-nucléarisme », revue *Raison Présente* numéro spécial « Le progrès, désirable ? », n°189, mars, Paris.

(2014) co-auteur et co-réalisateur avec A. Saulière de *Gambarô* (Courage !), film documentaire (52mn) sur la condition des survivants du désastre nucléaire de Fukushima, production les Ateliers du Passeur/CNRS-Images.



Deux extraits du film *Gambarô* (Courage !)

La colonisation européenne en revue(s) est un projet coordonné par David Gilles (université de Sherbrooke), Florence Renucci (CNRS-université Lille 2) et Nathalie Tousignant (université Saint-Louis de Bruxelles). Il a pour particularité de s'inscrire dans le temps long (XVIII^e-XX^e siècles) et de se déployer

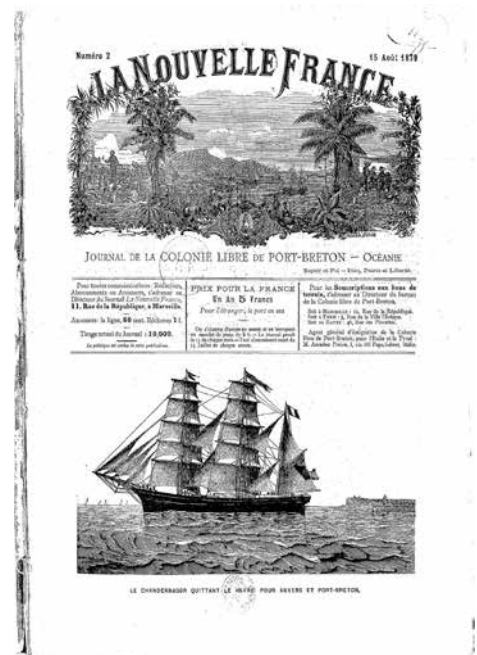
au-delà des clivages temporels, géographiques et comparatistes traditionnels. Il vise à comprendre, à travers l'étude des périodiques et des discours qu'ils véhiculent, comment les sciences et les savoirs coloniaux se sont organisés et quelles en ont été les conséquences sur les représentations et les pratiques dans le rapport à « l'Autre », qu'il soit indigène ou étranger. Le projet rassemble une équipe provenant de diverses institutions et universités dans le monde (notamment Sciences - Po Paris, Università di Roma Tre, University of Birmingham, universität de Sherbrooke, universität de Tunis-La Manouba, Universitat autonoma de Barcelona, Gent Universiteit). L'objectif est de travailler sur les périodiques médicaux, juridiques, politiques, économiques, historiques, géographiques, artistiques et littéraires des puissances européennes qui possédaient des empires coloniaux (Allemagne, Angleterre, Belgique, Espagne, France, Hollande, Italie et Portugal).

Le professeur Lionel Babicz (University of Sydney), spécialiste de la colonisation japonaise en Corée, a rejoint l'équipe afin d'apporter un point de comparaison extra-européen.

L'objectif final est la réalisation d'une histoire des revues et de la presse coloniale européenne qui sera publiée en plusieurs volumes. La 1^{ère} étape en cours vise à établir un inventaire des périodiques coloniaux européens, à organiser une journée d'études (septembre 2014) et à déposer une réponse aux appels d'offres européens (COST, ESF, ERC) au printemps 2015.



Extrait du Petit Journal supplément illustré, 1897



Page de couverture du Journal de la colonie libre de Port-Breton, Océanie, 1879

EuroLab. Dynamique des langues vernaculaires dans l'Europe de la Renaissance. Acteurs et lieux.

La MESHS a, durant cinq ans (2009-2013), hébergé un projet de recherche ANR franco-allemand, issu d'un projet « émergent » MESHS (2008) et coordonné par Elsa Kammerer (université Lille 3). EuroLab a rassemblé, outre un noyau dur d'une vingtaine de chercheurs français, allemands et néerlandais (dont plusieurs doctorants), une cinquantaine de spécialistes venus de différents pays d'Europe et des États-Unis. Il s'agissait, dans le contexte actuel des débats sur le profil culturel de l'Europe, de mieux comprendre comment, entre la fin du XV^e et le début du XVII^e siècle, les différentes langues européennes se sont élaborées comme langues de savoir, d'art et de communication. En adoptant une perspective qui n'était ni téléologique (intérêt exclusif pour les processus qui ont contribué au développement de la seule langue devenue « nationale »), ni globale (comparer « le français » avec « l'allemand » ou « l'italien »), ce projet a permis de définir un nouveau concept méthodologique destiné à la communauté scientifique, celui de « laboratoire » (<http://eurolab.meshs.fr> et archives en ligne HAL). Six volumes sont actuellement en cours de publication aux Éditions Droz. Les collaborations intensives entre chercheurs d'EuroLab ont donné naissance à deux autres projets: *Hybrid Discourses - Transcoding Processes. Literature in the Margins of the Vernacular (1500-1700)*, 2012-2015 (université Lille 3 et Leiden Universiteit, finance-

ment NWO, programme « Internationalisation in the Humanities ») ; *Rabelais et Fischart. Poétique, traditions, réception*, 2014-2017 (université Lille 3 et Ludwig-Maximilians-Universität München, financement Institut universitaire de France).

BOAT 1550 BC - les communautés maritimes de l'Âge du bronze d'hier à aujourd'hui est un projet européen Interreg IVA 2 Mers Seas Zeeën porté par l'université Lille 3/ MESHS, coordonné par Anne Lehoërf (université Lille 3). En 1992, lors de travaux urbains dans le port de Douvres, les archéologues du Canterbury Archaeological Trust mettent au jour l'un des plus vieux bateaux maritimes d'Europe, c'est ainsi que débute il y a 20 ans la grande aventure scientifique qui donne naissance à ce projet.



La réplique à l'échelle 1/2 dans le port de Douvres ; © « BOAT 1550 BC » 2013

Après 15 années de recherches internationales, archéologues et chercheurs sont en mesure de proposer une restitution du bateau. Ils entreprennent d'en construire une réplique expérimentale et décident de se lancer dans un vaste projet qui retracerait l'histoire des côtes de la Manche et de la mer du Nord il y a 3 500 ans. Ainsi naît « BOAT 1550 BC » (2011-2014), réunissant sept institutions à travers 3 pays (France, Angleterre, Belgique). Cet ambitieux projet de recherche et de restitution scientifique propose à travers de nombreuses actions de communication et de médiation de faire partager à tous, l'extraordinaire histoire de la communauté transmanche. Ainsi, pas moins de deux colloques internationaux, une exposition itinérante, des mallettes pédagogiques, 15 conférences grand public sont proposés depuis 2011. L'exposition « Par-delà l'horizon » est actuellement visible du 19 mai au 30 septembre 2014 au Canopé de l'académie de Lille. Le catalogue qui l'accompagne permet la diffusion au plus grand nombre des avancées scien-

tifiques et illustre l'identité culturelle d'une « Eurorégion » vieille de 3500 ans. <http://boat1550bc.meshs.fr>



Graphisme de l'exposition © L. Sick, agence KASCEN pour "BOAT1550BC" 2012

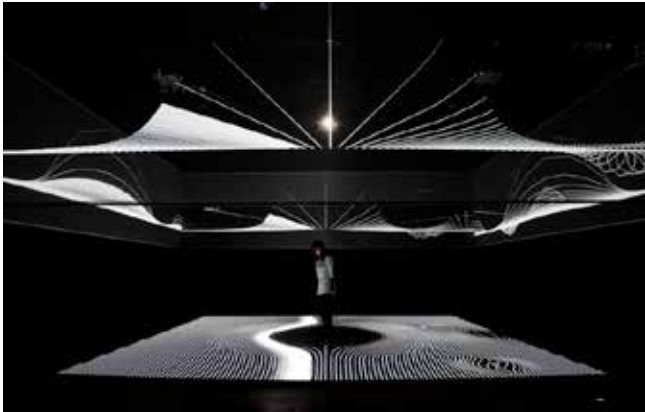
II. L'internationalisation, au cœur des actions structurantes de la MESHS

Dans son prochain contrat quinquennal (2015-2020), la MESHS aura parmi ses chantiers stratégiques le développement des relations internationales.

La MESHS entend participer activement à la construction de l'espace européen de la recherche via le programme H2020. Pour y parvenir, elle a entre autres débuté un travail de sensibilisation et de formation auprès des enseignants-chercheurs et des chercheurs. Une première journée sur les opportunités de financement en SHS a été organisée en février 2014, en présence des membres du PCN SHS et PCN ERC, et sera complétée les 15 et 16 octobre 2014 par un atelier de formation à l'écriture de projets européens et aux questions méthodologiques et pratiques posées par les comparaisons internationales.

La MESHS encourage également les porteurs de projet à publier leurs articles dans des revues internationalement reconnues et les informe des modes de valorisation dont ils disposent pour contribuer au rayonnement international de la communauté régionale des SHS.

Le projet ANR **Dalmes/Praticables - Dispositifs artistiques : les mises en œuvre du spectateur** a bénéficié de cet accompagnement en termes de valorisation. Ce projet de recherche théorique et expérimental des universités de Valenciennes et de Lille 3, géré à la MESHS de 2009 à 2012, était sous la responsabilité scientifique de Samuel Bianchini. L'objectif de ce projet était d'interroger, par l'expérimentation pratique et l'analyse théorique, de nouvelles formes d'œuvres qui incitent le public à les pratiquer, physiquement, voire à participer à leur réalisation. Les résultats donneront lieu courant 2015 à la publication d'un ouvrage de référence en anglais qui devrait être publié par MIT



Seiko Mikami & Sota Ichikawa «Gravicells - Gravity and Resistance revised version», 2010

photo: Ryuichi Maruo (YCAM) Courtesy of Yamaguchi Center for Art and Media (YCAM) image à paraître dans l'ouvrage «Practicable - From participation to interaction in contemporary art», pour illustrer l'entretien de Seiko Mikami avec Hiroko Myokam intitulé *A Direct Dialogue with One's Own Perception*.

Press : Bianchini S. et Verhagen E. (dir.), *PRACTICABLE-From Participation to Interaction in Contemporary Art*.

Réseau Lacto

Le programme « Argumenter, décider, agir » (ADA), porté par la MESHS et co-financé par Lille métropole communauté urbaine depuis 2011, entretient depuis 2012 un partenariat, en cours de formalisation, avec le réseau international « Langage, argumentation et cognitions dans les traditions orales » (LACTO). Coordonné par le service des relations internationales de l'université Lille 3 et des universités africaines (parmi les partenaires on peut citer le Sénégal, Gabon, Burkina-Faso, Togo, Cameroun, République Centrale d'Afrique), ce projet développe et structure un réseau interdisciplinaire international autour de l'oralité. Ce projet consiste en l'organisation de colloques, de journées d'études et la mise en place d'ateliers de formation postdoctorale. À moyen terme, il a pour ambition de proposer des formations de niveau master et doctorat dans chacune des universités partenaires.

Printemps des SHS 2015-2017

Depuis sa création, la MESHS organise au début du printemps une série de conférences grand public autour d'un thème (2013 : le rire ; 2014 : la richesse). Le thème du Printemps des SHS sera pour les trois années consécutives 2015-2017, l'Europe. Seront abordés : les enjeux démocratiques, économiques et linguistiques ; la citoyenneté extranationale ; l'incidence de

l'Europe sur les politiques régionales et nationales. Par ce thème, la MESHS souhaite inscrire clairement sa stratégie scientifique dans un contexte européen et international.



Conclusion

Les actions d'internationalisation devraient prendre une nouvelle dimension à partir de 2015. La MESHS a présenté un projet de CPER intitulé ISI-MESHS (« interdisciplinarité, structuration et internationalisation ») avec un volet international particulièrement ambitieux. Parmi les actions à l'international intégrées dans ISI-MESHS sont proposés le financement de bourses postdoctorales entrantes et sortantes, un programme d'aide à la traduction d'articles scientifiques, le renforcement de la communication à destination internationale et la création d'une université d'été européenne «DHNord» autour des Humanités numériques. Autant de pistes qui devraient permettre à la MESHS de poursuivre une action renforcée à l'international.

La MESHS

Contact : Janis.monchet@meshs.fr

Prochains rendez-vous

Vendredi 13 juin 2014 : journée inter-MSH Plateforme web

Vendredi 24 octobre 2014 : réunion du Conseil scientifique

De nouvelles données sur les attitudes des français

Les données françaises de la sixième édition (2012) de l'enquête multithématique European Social Survey (ESS) sont disponibles depuis le mois de mai sur le site ESS DATA : <http://www.europeansocialsurvey.org/data/country.html?c=france>

Généraliste et académique, ESS est une enquête qui a pour objet la mesure du **changement des sociétés en Europe** à travers des questions d'opinions, d'attitudes et d'évaluation subjective des situations. Le dispositif biennal initié en 2001 vise à produire **des données quantitatives comparables à la fois dans le temps et dans l'espace**. Basée à ses débuts sur un consortium de 22 pays européens, ESS compte aujourd'hui **36 pays ayant participé à au moins une édition**.

L'enquête s'articule autour de **modules fixes** répétés à chaque vague et de modules rotatifs qui permettent d'explorer ponctuellement des axes d'études non présents dans le questionnaire central.



Pour cette sixième édition « **le bien-être personnel et social** » et les « **attitudes envers la démocratie** » ont été étudiés en complément des blocs de questions sur la confiance interpersonnelle et institutionnelle, l'intérêt et la participation politiques, les valeurs morales, politiques et sociales, l'intégration et l'exclusion sociale, les identités religieuses, ethniques et nationales, la santé et le bien-être, le niveau d'éducation et les situations professionnelles et économiques, etc.

Retour sur

Accéder aux données de l'ESS

Les jeux de données des différents pays participants à l'ESS sont disponibles gratuitement, après enregistrement, à tout utilisateur poursuivant des finalités non commerciales.

Pour accéder aux données des différentes éditions d'ESS, rendez-vous sur : <http://www.europeansocialsurvey.org/data/>

Ce bulletin bimestriel d'information est une publication du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme.

Siège de la publication : CNRS, 3 rue Michel Ange 75016 Paris
Directeur de la publication : Michel Audiffren.

Responsable éditoriale : Céline Bénéjean

Ont participé à ce numéro : Michel Audiffren, Annie Busson, Amandine Briffaut, Myriam Danon, Sophie David, Gilles Dewailly, Ludivine Gendre, Marie-Eve Joël, Anne Joly, William Langlois, Nicolas de Lavergne, Chloé Lepart, Emilie Mirault-Colin, Janis Monchet, Pierre Mounier, Amélie Vairalles, Franck Vautier,

Bruno Roulet, Djamel Abdelkader Zighed.

Impression : Service reprographie du CNRS

Dépôt légal : Juin 2014. ISSN 2117-3346.

Tirage : 400 exemplaires.

Vous pouvez consulter ce bulletin à l'adresse internet suivante : <http://www.msh-reseau.fr>

Le Réseau remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce numéro.

La reproduction des textes et des photographies doit faire obligatoirement l'objet d'une demande auprès de la rédaction.

